

En deux mots...

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): - **(1935)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Production, studios, loterie

Une ou deux informations de la presse parisienne ont annoncé que Jean Choux était décidé de tirer un film de L'Étreinte, de notre compatriote Ch.-L. Denier, roman que la « Gazette de Lausanne » publia en primeur. Cette réalisation est toujours au programme du grand metteur en scène, et il est fort probable que l'été prochain verra une troupe dans la région du val d'Hérens. Ch.-L. Denier est en ce moment parmi nous. Nous avons pu l'interroger sur le projet de Jean Choux et les siens propres.

Commercialement, L'Étreinte ne l'intéresse pas. Il ne croit pas au succès des paysannes sur le marché français. Dans le scénario qu'il fera à l'intention de Jean Choux, il devra introduire des éléments d'élegance, en faisant agir le peintre Delahais dans la société parisienne. Du reste, le scénario sera élargi, pour ne conserver de l'ouvrage que la pyramide constituée par Valentine, Jean-Marie et Delahais.

Par contre, M. Denier a posé les bases de deux films pour 1936 et quatre pour 1937. Des collaborations parisiennes de premier ordre lui sont assurées sur tous les plans, financier, artistique, technique. Du côté de la Suisse, un effort indispensable est à l'étude.

Les projets que nous avons pu examiner semblent appelés à un certain retentissement. L'un, qui porte le titre provisoire de L'Enfant, contient une grandeur humaine, une architecture de sentiments rares. Une famille, déchirée par le divorce, se reconstruit. Une action variée et intense se termine par un arc de triomphe au chevet d'un enfant. Cet arc, c'est le Dr Garins et sa femme Lucienne qui se sont retrouvés.

Un autre film, Les clowns, à la fois tragique et comique, fera évoluer les Pitoëff.

Le fils des champions est une grande composition populaire.

37, rue du Bae, Le lépreux de Paris, 5 décembre. Nous deux à Paris. La fille des bougeois, Monsieur T, verront probablement le jour après les deux premiers, si... comme dit Denier après Flaubert: Si le Dieu des Ames... Car la tâche est immense. Mais en écoutant notre compatriote, et en le voyant en action, nous sommes bien forcés de sentir qu'il réalisera les beaux films projetés et rendra la réplique à un autre de nos compatriotes, Léon Lapaire, qui triomphe avec Le masque éternel.

Nous lui avons demandé son avis sur la question des studios suisses, de l'industrie suisse du cinéma. Sa réponse est nette:

« Une production d'abord. Produire en tenant le cœur des grands marchés étrangers.

Tourner les intérieurs en Suisse est possible. Un atelier de prises de vue y pourrait vivre, mais en comptant sur la production étrangère, ou sur une production étrangère à financement suisse. Et encore faudra-t-il que la location de studio ne soit pas supérieure à 1000 fr. par jour.

A Paris on peut les louer à ce prix, au comptant. Là les artistes sont sur place. Pas de déplacements.

Louer plus cher, c'est louer à des Suisses, qui devront supporter le défraîchement des locaux qu'ils feront venir. Ces Suisses devront aller chercher leurs capitaux à l'étranger. Quelle affaire! Imposer nos films à l'étranger par le truchement de l'autorité fédérale est une illusion semblable à la marine suisse. Le maître, c'est le « Cochon de payant ».

Pour louer les aters à 800 fr. par jour — et c'est encore cher, puisque Budapest offre un studio gratuit — il ne faut investir que bien peu de capitaux. On peut, contrairement aux devis exagérés des maisons tentaclaires qui « croient » tout détenir parce qu'elles détiennent des brevets, construire et équiper un studio à deux plateaux avec moins d'un million de francs suisses.

Un ingénieur du son bien entouré peut équiper un studio avec le bon matériel qu'on se procure en Amérique, à bas prix, quand on est initié. Mais c'est plus facile de tirer la sonnette à Berne.

Et 800 fr. de location ne rentent pas le million. Il en faut une partie à fonds perdus, sacrifiés. Ce qu'il faut, c'est couvrir les frais généraux et faire des réserves pour usure et perfectionnement. Alors 300 jours à 300 fr., suffisent. Sur ces bases l'initiative privée est prête à faire un apport relatif, car il peut être renté.

Ces 300 jours à 800 fr., avec achat de la copie pour la Suisse, je les tiens; car la concurrence étrangère se trouvera battue.

« Le plus simple est de lancer une loterie nationale dont j'ai fait le plan et me suis réservé la paternité.

On vend 2 millions de billets de cinéma à 2 fr. C'est donc une vente et non une loterie. Chaque billet donne droit à une entrée de cinéma. Le cinéma touche une ristourne à déterminer. Cette vente procure aux cinémas suisses 2 millions d'entrées supplémentaires entre avril et septembre.

Ces deux millions de billets participent à un tirage à lots. Le premier lot est considérable. Le tenant du billet touche les trois-quarts du lot. Le tenant de la souche en touche le quart. On distribue ainsi un million de francs. Un autre million en petits lots et frais. Le bénéfice est utilisé pour la construction d'un studio moderne en Suisse allemande et un en Suisse romande.

« Dites maintenant à ceux qui seraient tentés de s'emparer de cette idée contre mon gré de faire bien attention. Ce plan est attaché à tout un programme d'exploitation et de production, dans lequel il est bien prévu que les films étrangers, dont vivent nos distributeurs et nos salles, ne seront pas imposés de taxe d'importation et de combinaisons transacrières. »

En terminant, nous posons encore à M. Denier cette question:

— A qui adresserez-vous votre plan financier?...
— Au premier qui fera le moindre apport... au moins l'apport de la franchise et du désintéressement... Au groupe qui aura vomi les incapables, à l'affût d'une situation à laquelle ils ne comprennent rien, et qui aura limité à trois personnes son comité d'action: un ordinaire et deux experts. La réussite est alors certaine. Le lieu n'importe pas... Grande ville équivalent en Suisse à petite ville dans cette question... oh Paris même ne contient pas toutes les ressources.

Quant aux films spécifiquement suisses, il ne faut pas les entreprendre sans s'assurer de leur

Si

vous n'avez pas encore programmé

Maternité

Un film de JEAN CHOUX, avec

FRANÇOISE ROSAY

Versions allemande et française

(100% deutsch gesprochen)

Le plus beau et le plus humain des grands films.

La voie sans disque

de LÉON POIRIER

Un film d'une brûlante actualité tourné entièrement en Abyssinie

Ce n'est pas un documentaire, c'est toute l'Éthiopie dans un passionnant roman d'espionnage tiré du livre d'ANDRÉ ARMANDY.

Version française et sous-titrée allemande

15, Rue du Midi Office Cinématographique S. LAUSANNE

Téléphone: 22.796

Deux nouvelles grandes productions UFA: Un de trop à bord!

GRAND FILM POLICIER

réalisé par Roger LE BON, avec Annie Ducaux, Jean Loulou, Roger Karl, Jacques Duménil, Thomy Bourdelle, Suzanne Danfès, Chas. Redgie, Nicole de Rouves

Le Domino vert

Mise en scène: Herbert Selpin, avec Marcelle Géniat, Danielle Darrieux, Charles Vanel, Henri Beaulieu, Maurice Escande, Daniel Lecourtois

EOS - FILM S. A. Reichensteinerstrasse 14 BALE

placement. Les films d'expression universelle tournés en Suisse serviront à différents titres le pays, mais on ne pourra pas à tous propos utiliser nos mêmes paysages, les plus caractéristiques. Donc, nombre limité.»

Ainsi parla notre compatriote Denier à qui nous souhaitons une prompte réalisation de ses intéressants projets.

Petite chronique lausannoise

Un documentaire sur l'U.R.S.S. — Sous les auspices des amis de l'U.R.S.S., et devant une salle archi-comble, un fort intéressant documentaire sur la Russie actuelle a été présenté le 13 novembre dans la grande salle du Splendide. Organisation excellente, public vibrant. Malheureusement la bande parlante fut rendue muette par ordre du Conseil d'Etat vaudois, désireux de supprimer certains propos révolutionnaires.

Publicité régionale. — Vendredi 22 novembre, à 17 h. 30, au Capitole, la Compagnie du Viège-Zermatt a présenté à quelques invités deux bonnes productions de M. Duvanel: Vers les cimes (muette) et La neige (commentée en français), nous offrant de magnifiques paysages d'hiver et une réclame habile pour la ligne Viège-Zermatt-Gornergrat.

Conférence Dekobra. — Le célèbre romancier français Maurice Dekobra est venu donner dimanche soir 17 novembre, au Casino de Montbenon, une captivante causerie sur Hollywood, l'enfer des stars, où il fit un brillant exposé des dessous du cinéma américain. M. Dekobra, avec sa grande amabilité coutumière, avait bien voulu se laisser interviewer au micro de Radio suisse romande par notre directeur Jean Hennard. Signalez aussi l'excellente organisation de la conférence par M. H.-V. Dupuis.

La reconstruction de la Palestine. — M. le Dr Braun, directeur du Capitole, vient d'offrir à la colonie israéliite, ainsi qu'à de nombreux invités chrétiens, la primeur d'un beau documentaire sur la Palestine, particulièrement sur Tel-Aviv, cette ville, sortie du désert, dont le développement est remarquable. Magnifique symphonie du travail, ce documentaire parlé hébreu et sous-titré allemand a vivement intéressé chacun.

Des mariages... C'est l'amour qui flotte... Ainsi M. René Glass, le sympathique sous-directeur du Capitole, nous annonce son mariage avec Mlle Chinette Sandoz, la caissière au charmant sourire. D'autre part, notre ancien correspondant de Bâle, M. Alexandre Develey, vient d'épouser Mlle Gertrude Ruegger. A ces deux couples, nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur.

A la radio. — Signalons les retransmissions par Radio suisse romande des deux beaux films: La Mascotte (D.F.G.) et Valse royale (Eos), qui obtinrent un vif succès et constituèrent une bonne propagande pour le cinéma. Notre directeur Hennard fut chargé de faire une courte introduction pour les deux films.

En deux mots...

— La Société de développement de la Gruyère a l'intention d'établir un grand documentaire sur la région. Dans un journal local, un collaborateur rappelle que nous sommes à l'époque du film parlant et que d'autre part les salles de projection du monde entier sont équipées pour le film standard de 35 mm, et non pour le 16 mm.

— A Genève, Shirley Temple a procuré à la direction du Caméo de solides émotions. En effet, la censure a interdit au tout dernier moment la vision de La petite Miss aux enfants. De nombreux parents, non prévénus, ont été fort mécontents de cette mesure et ont manifesté leur manque de sympathie pour le souci éducatif des autorités.

— Puisque nous parlons de la censure, signalons à tous les directeurs de cinémas que la principale source d'inspiration de MM. les censeurs se trouve dans « La Documentation Cinématographique », revue mensuelle dont l'adresse est rue de l'Isly 12, à Paris (18^{me}), et dont l'abonnement coûte 70 fr. français par an. Cette revue comprend l'analyse de tous les films et est des plus intéressantes à consulter, soit par les loueurs, soit par les exploitants, qui y trouveront quantité de renseignements utiles. C'est certainement la meilleure en son genre.

— A l'occasion du jubilé Lumière, « La Cinématographie Française » a publié un magnifique numéro spécial du plus vif intérêt et que tiendront à posséder tous ceux qui s'intéressent au cinéma. En passant, signalons avec regret que la Suisse n'a pas été représentée à ce jubilé: regrettable négligence, sans doute.

La crise du cinéma français

Dans le grand hebdomadaire parisien « Marianne », M. Emmanuel Bert publie l'intéressant article suivant: au moment où l'on parle tant d'une production cinématographique en Suisse, nous croyons utile de le mettre sous les yeux de nos lecteurs.

« La situation du cinéma français s'aggrave. Point de vue industriel: la production ne va pas suffire au marché national. Point de vue financier: les faillites se multiplient.

Que dire si, au lieu de considérer seulement le nombre des films, on examinait leur qualité!

Le cinéma français souffre d'abord d'un envasement d'individus médiocres et de métiers douteux qui le pourrissent. Il ne s'agit pas de crier: La France aux Français. Le film est par nature international. Hollywood importe beaucoup d'étrangers: vedettes, metteurs en scène, techniciens. Ni Sternberg, ni Mamoulian, ni Charlie Chaplin, ni Greta Garbo ne sont d'origine américaine. Mais ce n'est pas des techniciens que la France importe. Au contraire, elle met un personnel national à la disposition d'entrepreneurs internationaux qui ont fait faillite dans toutes les capitales, qui s'improvisent producteurs ou distributeurs sans aucune provision, qui vivent luxueusement... à l'hôtel, et, quand vient le désastre, se réfugient dans l'insolvabilité, comme l'escroquerie dans sa coquille.

Oserons-nous demander que l'exercice de la production et de la distribution soit désormais interdit aux banqueroutiers et aux faillis, qu'une chambre professionnelle ou syndicale exige des producteurs qu'ils déposent, avant les prises de vues, le montant des contrats et salaires des artistes et du personnel technique, trop souvent impayés, et oserons-nous demander que la puissance publique oblige les « cinéastes » à signer de leur vrai-nom. Pseudonyme et raisons sociales de sociétés fantômes sont des masques, trop commodes sous lesquels on retrouve toujours les mêmes producteurs tarés.

Au cinéma, l'escroquerie commence avec la carte de visite.

Morand évoque, à propos du cinéma français, le danger de concentration. C'est une charge. Du moins le cinéma français constitue-t-il un fléau dans la France. Il ne bénéficie pas de la tradition nationale. Des hommes sans culture ni lecture, incapables de suivre le mouvement de la politique, de la littérature, de la mode et des mœurs françaises, venus au cinéma quand il était muet, désorientés qu'il soit devenu parlant, formés dans une période d'inflation et désorientés de l'escamote, achètent au hasard, pour en tirer quelques scénarios intournables, des ouvrages dont ils ne peuvent juger. Tantôt ils surpaient monstrueusement, tantôt ils ne paient pas du tout.

De même que le cinéma français ne baigne pas dans la culture française, le papier cinéma ne circule pas normalement dans le circuit français de l'escamote. Les taux d'intérêts sont parfois de 40, de 50 %. Parce que, dans ce domaine louche où on ignore ce qui vaut des millions et ce qui ne vaut rien du tout, le banquier craint d'aventurer son argent et le jeune homme son travail.

Cette cité de cauchemar vit sans monnaie. On fabrique des films avec des traites, non avec de l'argent. Pourtant il était bien simple d'appliquer ici les règles établies pour les autres spectacles. Voulez-vous louer une salle, y faire représenter une pièce de Bernstein ou de Bourdét? La Société des auteurs dramatiques prélève à votre guichet sur vos recettes 12 % qu'elle ristourne au producteur, dans l'espèce M. Bernstein ou M. Bourdét. S'agit-il au contraire d'un film? On fera des traites. Le producteur tantôt sera payé à terme, alors que l'auteur dramatique est payé au comptant, tantôt il sera payé d'avance, on lui donnera des traites en échange de la promesse du film qu'il doit faire et que parfois il ne fait point.

La monnaie papier engendre une morale pauvre. Tantôt c'est le producteur honnête qui n'ose pas refuser des traites douteuses, crainte de mécontenter son distributeur ou de nuire à la diffusion de son film, tantôt c'est le propriétaire de salle qui n'ose pas refuser des traites au producteur douteux, crainte de mécontenter le distributeur dont il a besoin ou crainte de manquer un film à succès. De traites en traites on arrive, ici à la faillite, là au chèque sans provision. Je sais un entrepreneur qui, dans un accès de joie amère, tapissa tous les murs de sa chambre de chèques qu'il n'avait pu toucher.

Avant de chercher par quelles mesures, financières ou esthétiques, l'Etat peut protéger le cinéma national, il faut qu'il y effectue l'indispensable travail de nettoyage. Ici encore, la première obligation de l'Etat est de faire respecter la justice sans laquelle il n'y a ni confiance, ni prospérité, ni travail utile. Nous croyons l'avoir déjà dit à M. Pierre Laval.

En Suisse, il sera donc prudent d'ouvrir l'œil dès le début.